



AFFAIRES PHARES

2026

Janvier - Juin 2026



**Cour européenne
des droits de l'homme**

Octobre 2026



EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS
COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

NOTE

Une sélection des affaires les plus importantes traitées par la Cour (dénommées « affaires phares ») est effectuée chaque trimestre par le Bureau. Cette liste comprend la sélection des affaires phares pour 2026, pour autant qu'elle soit arrêtée.

Les affaires sont répertoriées selon les articles et mots-clés pertinents de la Convention, puis présentées par État défendeur et nom des requérants. Elles sont également répertoriées sous le niveau d'importance « Affaires phares » dans la base de données [HUDOC](#) sur la jurisprudence de la Cour.

Sauf mention contraire, toutes les références renvoient à des arrêts de chambre. Les affaires de Grande Chambre sont signalées par la mention « [GC] ». Les décisions sont signalées par la mention « (déc.) ».

Les arrêts de chambre non encore « définitifs » au sens de l'article 44 de la Convention sont signalés par la mention « (non définitif) ». En cas de renvoi d'un arrêt non définitif devant la Grande Chambre conformément à l'article 43, l'arrêt en question ne sera plus inclus dans la présente liste.

Pour des informations complémentaires sur le mode de citation de la jurisprudence de la Cour, veuillez consulter [ce document](#).

Article 43 – Renvoi devant la Grande Chambre

1. Dans un délai de trois mois à compter de la date de l'arrêt d'une chambre, toute partie à l'affaire peut, dans des cas exceptionnels, demander le renvoi de l'affaire devant la Grande Chambre.
2. Un collège de cinq juges de la Grande Chambre accepte la demande si l'affaire soulève une question grave relative à l'interprétation ou à l'application de la Convention ou de ses protocoles, ou encore une question grave de caractère général.
3. Si le collège accepte la demande, la Grande Chambre se prononce sur l'affaire par un arrêt.

Article 44 – Arrêts définitifs

1. L'arrêt de la Grande Chambre est définitif.
2. L'arrêt d'une chambre devient définitif
 - a) lorsque les parties déclarent qu'elles ne demanderont pas le renvoi de l'affaire devant la Grande Chambre ; ou
 - b) trois mois après la date de l'arrêt, si le renvoi de l'affaire devant la Grande Chambre n'a pas été demandé ; ou
 - c) lorsque le collège de la Grande Chambre rejette la demande de renvoi formulée en application de l'article 43.
3. L'arrêt définitif est publié.

Sommaire

<u>AFFAIRES PRÉSENTÉES PAR ARTICLE</u>	<u>4</u>
<u>AFFAIRES PRÉSENTÉES PAR ÉTAT DÉFENDEUR</u>	<u>15</u>
<u>AFFAIRES PRÉSENTÉES PAR REQUÉRANT</u>	<u>17</u>

Affaires présentées par article

ARTICLE 2

OBLIGATIONS POSITIVES

VIE

Manquement des autorités à leur obligation d'examiner le grief du requérant tiré de l'existence d'un risque réel et imminent pour sa vie émanant de l'État lui-même : *violation*

***Navalnyy c. Russie (n° 4)*, n°s 4743/21 et 37083/21, 3 février 2026**

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

ARTICLE 3

TRAITEMENT INHUMAIN

TRAITEMENT DÉGRADANT

Exposition du requérant à différentes formes de mauvais traitements au cours de sa détention : *violation*

***Navalnyy c. Russie (n° 4)*, n°s 4743/21 et 37083/21, 3 février 2026**

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

PEINE DÉGRADANTE

PEINE INHUMAINE

Nouveau mécanisme obligatoire applicable d'office de réexamen des peines perpétuelles par l'exécutif après vingt-huit ans de détention : *non-violation*

***F.B. et autres c. Pays-Bas*, n°s 28157/18 et al., 21 avril 2026**

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

Début de la période de sûreté de 25 ans accompagnant une peine de réclusion à perpétuité reporté à la date d'une nouvelle condamnation pour une autre infraction : *violation*

Antonov c. Estonie, n° 48721/22, 28 avril 2026

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

EXPULSION

Expulsion envisagée d'un ressortissant afghan d'origine ethnique hazara qui a passé les dix dernières années en Suède : *l'expulsion emporterait violation*

D.M. c. Suède, n° 32694/23, 26 mars 2026

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

OBLIGATIONS POSITIVES

Défaut d'effectivité d'une enquête pénale sur des allégations d'abus sexuels commis sur une jeune fille mineure par son beau-père, susceptible d'entraîner une victimisation secondaire : *violation*

X c. Géorgie, n° 35640/22, 31 mars 2026

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

ARTICLE 4

TRAVAIL OBLIGATOIRE

TRAVAIL FORCÉ

Manquement de l'État défendeur à ses obligations positives de protéger le requérant contre le « travail forcé ou obligatoire » associé à son appartenance au groupe des « parias » dans la hiérarchie informelle entre détenus : *violation*

Petrov c. République de Moldova, n° 38066/18, 5 mars 2026

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

ARTICLE 5

ARRESTATION OU DÉTENTION RÉGULIÈRES

VOIES LÉGALES

Détention illégale du requérant dans l'attente de l'issue de la procédure relative à la révocation du sursis à l'exécution de la peine prononcée contre lui en 2014 : *violation*

***Navalnyy c. Russie (n° 4)*, n°s 4743/21 et 37083/21, 3 février 2026**

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

APRÈS CONDAMNATION

Détention illégale du requérant à la suite de la révocation du sursis à l'exécution de la peine prononcée contre lui en 2014 : *violation*

***Navalnyy c. Russie (n° 4)*, n°s 4743/21 et 37083/21, 3 février 2026**

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

ARTICLE 6

Article 6 § 1 (civil)

DROITS ET OBLIGATIONS DE CARACTÈRE CIVIL

Remise en question de la solution du litige résolu par un arrêt, dans le cadre de la procédure en dédommagement engagée par une tierce intervenante contre la société requérante au titre des préjudices ayant découlé de la corruption d'un juge qui avait participé à l'adoption de cet arrêt, n'ayant pas porté atteinte au principe de la sécurité juridique : *non-violation*

Cour de cassation n'ayant pas suffisamment motivé la détermination des frais de procédure mis à la charge de la société requérante : *violation*

***Finanziaria D'investimento Fininvest S.P.A. et Berlusconi c. Italie*, n° 23538/14, 8 janvier 2026**

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

Avis consultatif sur le statut des lieux monastiques et sur la compétence des tribunaux pour connaître d'un litige les concernant

***Avis consultatif demandé par la Cour suprême ukrainienne [GC]*, P16-2025-001, 5 mars 2026**

[Avis consultatif](#) | [Résumé juridique](#)

Absence de contrôle par le juge du refus opposé par le président de la République à la nomination de juges stagiaires à des postes de juge vacants alors qu'ils avaient participé avec succès à une procédure de sélection conduite par le Conseil national de la magistrature : *violation*

***Sobczyńska et autres c. Pologne*, n^{os} 62765/14 et al., 21 mai 2026**

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

ACCÈS À UN TRIBUNAL

Avis consultatif sur le statut des lieux monastiques et sur la compétence des tribunaux pour connaître d'un litige les concernant

***Avis consultatif demandé par la Cour suprême ukrainienne [GC]*, P16-2025-001, 5 mars 2026**

[Avis consultatif](#) | [Résumé juridique](#)

Absence de contrôle par le juge du refus opposé par le président de la République à la nomination de juges stagiaires à des postes de juge vacants alors qu'ils avaient participé avec succès à une procédure de sélection conduite par le Conseil national de la magistrature : *violation*

***Sobczyńska et autres c. Pologne*, n^{os} 62765/14 et al., 21 mai 2026**

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

PROCÈS ÉQUITABLE

Remise en question de la solution du litige résolu par un arrêt, dans le cadre de la procédure en dédommagement engagée par une tierce intervenante contre la société requérante au titre des préjudices ayant découlé de la corruption d'un juge qui avait participé à l'adoption de cet arrêt, n'ayant pas porté atteinte au principe de la sécurité juridique : *non-violation*

Cour de cassation n'ayant pas suffisamment motivé la détermination des frais de procédure mis à la charge de la société requérante : *violation*

***Finanziaria D'investimento Fininvest S.P.A. et Berlusconi c. Italie*, n^o 23538/14, 8 janvier 2026**

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

Équité de la procédure devant la Cour suprême pour contester la décision rendue par le Conseil supérieur de la magistrature à la suite de l'évaluation professionnelle d'un juge, ayant abouti à l'attribution du classement « médiocre », la suspension temporaire automatique de ses fonctions et l'ouverture d'une procédure disciplinaire contre lui : *non-violation*

Salvador Coutinho dos Santos Amado c. Portugal, n° 44794/19, 3 février 2026

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

TRIBUNAL ÉTABLI PAR LA LOI

Aucune violation flagrante des normes internes en matière de compétence des tribunaux : *non-violation*

Finanziaria D'investimento Fininvest S.P.A. et Berlusconi c. Italie, n° 23538/14, 8 janvier 2026

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

Article 6 § 1 (pénal)

ACCUSATION EN MATIÈRE PÉNALE

Amendes et confiscations prononcées contre une candidate aux élections présidentielles pour des infractions mineures à la loi sur le financement électoral ne relevant pas de la « matière pénale » : *irrecevable*

Macovei c. Roumanie (déc.), n° 58004/17, 26 février 2026

[Décision](#) | [Résumé juridique](#)

PROCÈS ÉQUITABLE

Intervention du législateur avec effet rétroactif ayant permis l'annulation des grâces présidentielles accordées aux requérants et la poursuite de procédures pénales, qui ont abouti à leur condamnation : *non-violation*

Non-notification à deux des requérants d'une copie des conclusions du procureur général dans le cadre de la procédure menée devant la cour d'appel : *violation*

Taleski et autres c. Macédoine du Nord, n°s 34261/23 et 7877/24, 23 juin 2026 (non définitif)

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

PROCÉDURE CONTRADICTOIRE

Non-notification à deux des requérants d'une copie des conclusions du procureur général dans le cadre de la procédure menée devant la cour d'appel : *violation*

***Taleski et autres c. Macédoine du Nord*, n°s 34261/23 et 7877/24, 23 juin 2026 (non définitif)**

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

Article 6 § 2

PRÉSUMPTION D'INNOCENCE

Décisions internes lors de la procédure en dédommagement visant à l'établissement de la responsabilité civile n'ayant pas imputé une responsabilité pénale au requérant, laissant supposer que l'issue de la procédure pénale aurait dû être différente : *non-violation*

***Finanziaria D'investimento Fininvest S.P.A. et Berlusconi c. Italie*, n° 23538/14, 8 janvier 2026**

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

ARTICLE 7

NULLA POENA SINE LEGE

NULLUM CRIMEN SINE LEGE

Condamnation pour appartenance à une organisation terroriste armée sans avoir établi l'existence de l'élément intentionnel requis pour l'infraction à l'aide d'une appréciation individualisée et contextuelle de la responsabilité pénale : *violation*

***Yasak c. Türkiye* [GC], n° 17389/20, 5 mai 2026**

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

ARTICLE 8

OBLIGATIONS POSITIVES

Défaut d'effectivité d'une enquête pénale sur des allégations d'abus sexuels commis sur une jeune fille mineure par son beau-père, susceptible d'entraîner une victimisation secondaire : *violation*

***X c. Géorgie*, n° 35640/22, 31 mars 2026**

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

Abstention prolongée des autorités nationales de se prononcer sur la demande de regroupement familial formée par une personne apatride, reconnue comme réfugié en Grèce, en raison de son impossibilité de produire les pièces justificatives requises par la législation nationale : *violation*

***Suji c. Grèce*, n° 13250/23, 23 juin 2026**

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

Rejet d'une action civile en diffamation concernant des déclarations d'un membre éminent du clergé qui, lors d'une interview télévisée en direct, avait accusé un célèbre avocat de la défense dans des affaires pénales très médiatisées d'être un informateur et un provocateur, et d'avoir communiqué des informations aux services de sécurité de l'État : *violation*

***Ramishvili c. Géorgie*, n° 4100/24, 3 février 2026**

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

Refus d'admettre le requérant à une formation de procureur auprès de l'école de la magistrature à raison d'une condamnation pour vol prononcée à son encontre alors qu'il était mineur et pour laquelle il a été réhabilité de droit : *violation*

***Manjani c. Albanie*, n° 32283/23, 10 mars 2026**

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

RESPECT DE LA VIE FAMILIALE

Refus de l'agence d'État pour la sécurité nationale de révéler si elle avait recueilli des renseignements sur les requérants ou si elle détenait des informations à cet égard dans ses bases de données : *violation*

***Kanev et Comité Helsinki bulgare c. Bulgarie*, n° 45864/22, 28 avril 2026**

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

Abstention prolongée des autorités nationales de se prononcer sur la demande de regroupement familial formée par une personne apatride, reconnue comme réfugié en Grèce, en raison de son impossibilité de produire les pièces justificatives requises par la législation nationale : *violation*

***Suji c. Grèce*, n° 13250/23, 23 juin 2026**

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

RESPECT DU DOMICILE

Avis consultatif sur le statut des lieux monastiques et sur la compétence des tribunaux pour connaître d'un litige les concernant

***Avis consultatif demandé par la Cour suprême ukrainienne [GC], P16-2025-001*, 5 mars 2026**

[Avis consultatif](#) | [Résumé juridique](#)

Refus de l'agence d'État pour la sécurité nationale de révéler si elle avait recueilli des renseignements sur les requérants ou si elle détenait des informations à cet égard dans ses bases de données : *violation*

***Kanev et Comité Helsinki bulgare c. Bulgarie*, n° 45864/22, 28 avril 2026**

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

ARTICLE 9

LIBERTÉ DE RELIGION

Avis consultatif sur le statut des lieux monastiques et sur la compétence des tribunaux pour connaître d'un litige les concernant

***Avis consultatif demandé par la Cour suprême ukrainienne [GC], P16-2025-001*, 5 mars 2026**

[Avis consultatif](#) | [Résumé juridique](#)

ARTICLE 10

LIBERTÉ DE COMMUNIQUER DES INFORMATIONS

LIBERTÉ DE RECEVOIR DES INFORMATIONS

Rejet partiel d'une demande, formulée par des journalistes, de divulgation d'informations détenues par l'État concernant la gestion politique et administrative de la catastrophe du vol MH17 en juillet 2014 : *non-violation*

***Nederlandse Omroep Stichting et autres c. Pays-Bas*, n° 20066/18, 21 avril 2026**

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

ARTICLE 14

DISCRIMINATION

Manquement des autorités de l'État à leur obligation de protéger sans discrimination le requérant contre la ségrégation, l'affectation à des tâches ingrates et le déni d'accès à des ressources carcérales de base imposés par ses codétenus en raison de son statut de « paria » dans la hiérarchie informelle entre détenus : *violation*

***Petrov c. République de Moldova*, n° 38066/18, 5 mars 2026**

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

ARTICLE 35

Article 35 § 1

ÉPUISEMENT DES VOIES DE RECOURS INTERNES

Non-exercice d'un recours préventif en matière de conditions de détention : *irrecevable*

***925 requêtes concernant les conditions de détention en Roumanie*, décisions du 29 janvier 2026**

[Décision](#) | [Résumé juridique](#)

Voies de recours n'étant pas manifestement vouées à l'échec dans une situation non régie par un précédent et par une jurisprudence pertinente : *recevable*

***Sobczyńska et autres c. Pologne*, n°s 62765/14 et al., 21 mai 2026**

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

Article 35 § 3-a

REQUÊTE ABUSIVE

Requérant, demandeur d’asile en Belgique, ayant allégué vivre à la rue en dépit d’un jugement enjoignant à l’État belge de lui accorder un hébergement et une assistance matérielle alors qu’il était hébergé aux Pays-Bas en tant que demandeur de protection internationale : *irrecevable*

***Mouelhi c. Belgique* (déc.), n° 37336/23, 21 mai 2026**

[Décision](#) | [Résumé juridique](#)

ARTICLE 37

RADIATION DU RÔLE

Absence de poursuite de l’instance au nom d’un requérant qui était décédé alors que la procédure devant la Grande Chambre était pendante et absence d’intention de la part des deux autres requérants de maintenir leurs requêtes : *radiation du rôle*

***Vainik et autres c. Estonie* [GC], n°s 17982/21 et al., 30 juin 2026**

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

ARTICLE 46

Article 46 § 2

EXÉCUTION DE L'ARRÊT

MESURES GÉNÉRALES

État défendeur tenu de prendre des mesures générales pour remédier au problème systémique des hiérarchies informelles entre détenus

***Petrov c. République de Moldova*, n° 38066/18, 5 mars 2026**

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

ARTICLE 1 DU PROTOCOLE 1

Article 1 § 1

RESPECT DES BIENS

État défendeur n'ayant pas manqué à son obligation de protéger les biens de la société requérante, ni n'ayant rendu des décisions arbitraires ou manifestement déraisonnables à son égard : *non-violation*

Finanziaria D'investimento Fininvest S.P.A. et Berlusconi c. Italie,
n° 23538/14, 8 janvier 2026

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

Impossibilité de recouvrer d'« anciens » fonds d'épargne en devises déposés auprès de la Ljubljanska Banka Ljubljana (filiale de Sarajevo) et convertis en certificats de privatisation gérés par les autorités de Bosnie-Herzégovine : *non-violation*

Landika c. Slovénie, n° 45987/22, 3 mars 2026

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

Avis consultatif sur le statut des lieux monastiques et sur la compétence des tribunaux pour connaître d'un litige les concernant

Avis consultatif demandé par la Cour suprême ukrainienne [GC],
P16-2025-001, 5 mars 2026

[Avis consultatif](#) | [Résumé juridique](#)

Affaires présentées par État défendeur

ALBANIE

Manjani c. Albanie, n° 32283/23,
10 mars 2026

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

BELGIQUE

Mouelhi c. Belgique (déc.), n° 37336/23,
21 mai 2026

[Décision](#) | [Résumé juridique](#)

BULGARIE

Kanev et Comité Helsinki bulgare c. Bulgarie,
n° 45864/22, 28 avril 2026

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

ESTONIE

Antonov c. Estonie, n° 48721/22,
28 avril 2026

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

Vainik et autres c. Estonie [GC],
n°s 17982/21 et al., 30 juin 2026

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

GÉORGIE

Ramishvili c. Géorgie, n° 4100/24,
3 février 2026

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

X c. Géorgie, n° 35640/22, 31 mars 2026

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

GRÈCE

Suji c. Grèce, n° 13250/23, 23 juin 2026

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

ITALIE

*Finanziaria D'investimento Fininvest S.P.A.
et Berlusconi c. Italie*, n° 23538/14,
8 janvier 2026

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

MACÉDOINE DU NORD

Taleski et autres c. Macédoine du Nord,
n°s 34261/23 et 7877/24, 23 juin 2026
(non définitif)

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

Petrov c. République de Moldova,
n° 38066/18, 5 mars 2026

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

Mansouri c. Italie (déc.) [GC], n° 63386/16,
29 avril 2025

[Décision](#) | [Résumé juridique](#)

PAYS-BAS

F.B. et autres c. Pays-Bas, n° 28157/18 et al.,
21 avril 2026

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

*Nederlandse Omroep Stichting et autres
c. Pays-Bas*, n° 20066/18, 21 avril 2026

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

POLOGNE

Sobczyńska et autres c. Pologne,
n°s 62765/14 et al., 21 mai 2026

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

PORTUGAL

*Salvador Coutinho dos Santos Amado
c. Portugal*, n° 44794/19, 3 février 2026

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

ROUMANIE

Macovei c. Roumanie (déc.),
n° 58004/17, 26 février 2026

[Décision](#) | [Résumé juridique](#)

*925 requêtes concernant les conditions de
détention en Roumanie*,
décisions du 29 janvier 2026

[Décision](#) | [Résumé juridique](#)

RUSSIE

Navalnyy c. Russie (n° 4), n°s 4743/21 et
37083/21, 3 février 2026

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

SLOVÉNIE

Landika c. Slovénie, n° 45987/22,
3 mars 2026 (non définitif)

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

SUÈDE

D.M. c. Suède, n° 32694/23,
26 mars 2026

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

TÜRKIYE

Yasak c. Türkiye [GC], n° 17389/20,
5 mai 2026

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

Affaires présentées par requérant

A

Antonov c. Estonie, n° 48721/22,
28 avril 2026

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

D

D.M. c. Suède, n° 32694/23,
26 mars 2026

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

F

F.B. et autres c. Pays-Bas, n° 28157/18 et al.,
21 avril 2026

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

Finanziaria D'investimento Fininvest S.P.A. et Berlusconi c. Italie, n° 23538/14,
8 janvier 2026

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

K

Kanev et Comité Helsinki bulgare c. Bulgarie,
n° 45864/22, 28 avril 2026

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

L

Landika c. Slovénie, n° 45987/22,
3 mars 2026

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

M

Macovei c. Roumanie (déc.),
n° 58004/17, 26 février 2026

[Décision](#) | [Résumé juridique](#)

Manjani c. Albanie, n° 32283/23,
10 mars 2026

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

Mouelhi c. Belgique (déc.), n° 37336/23,
21 mai 2026

[Décision](#) | [Résumé juridique](#)

N

Navalnyy c. Russie (n° 4), n°s 4743/21 et
37083/21, 3 février 2026

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

Nederlandse Omroep Stichting et autres c. Pays-Bas, n° 20066/18, 21 avril 2026

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

P

Petrov c. République de Moldova,
n° 38066/18, 5 mars 2026

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

R

Ramishvili c. Géorgie, n° 4100/24,
3 février 2026

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

S

*Salvador Coutinho dos Santos Amado
c. Portugal*, n° 44794/19, 3 février 2026

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

Sobczyńska et autres c. Pologne,
n°s 62765/14 et al., 21 mai 2026

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

Suji c. Grèce, n° 13250/23, 23 juin 2026

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

T

Taleski et autres c. Macédoine du Nord,
n°s 34261/23 et 7877/24, 23 juin 2026
(non définitif)

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

V

Vainik et autres c. Estonie [GC],
n°s 17982/21 et al., 30 juin 2026

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

X

X c. Géorgie, n° 35640/22, 31 mars 2026

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

Y

Yasak c. Türkiye [GC], n° 17389/20,
5 mai 2026

[Arrêt](#) | [Résumé juridique](#)

Autre

*925 requêtes concernant les conditions de
détention en Roumanie*,
décisions du 29 janvier 2026

[Décision](#) | [Résumé juridique](#)